



# ASSOCIATION SPORTIVE (UNSS)

L'association sportive du Lycée fonctionne le mercredi après-midi, elle est un lieu d'apprentissage, de convivialité, de plaisir.

C'est une pratique facultative, les élèves s'inscrivent auprès de leurs professeurs d'Education Physique et Sportive. Au travers des rencontres les élèves représentent l'établissement lors de compétitions, de manifestations ponctuelles à travers le Département, l'Académie et sur le plan National.

### Activités proposées en 2024/2025 :

Des activités régulières : Escalade, Volleyball, Basketball, Badminton, Cross training, Relaxation, Yoga

Des activités ponctuelles Course d'Orientation, Triathlon, Cross etc... selon le calendrier départemental UNSS



L'association est totalement indépendante, notamment sur le plan financier. Les dépenses importantes constituées des frais de déplacement, d'achat de matériel, de la licence et de l'assurance, nous mettent en difficulté chaque année. Ce sont vos cotisations qui lui permettent d'exister et de faire perdurer une image positive du Lycée St John Perse sur toute l'académie.

**Pour permettre à votre enfant d'accéder à ce lieu et à cette association de vivre, votre participation financière est vitale que votre enfant se licencie ou pas. Elle peut être sous forme de don de x € ou en prenant la licence obligatoire de 15€, ou les 2.**

Chèque de soutien de ..... euros, à l'ordre de la Association Sportive du Lycée Saint John Perse.

Chèque d'inscription 15 euros, à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Saint John Perse.  
**(Marquer au dos du chèque le nom et la classe de l'élève).**

**Inscription : en juin avec le dossier scolaire d'inscription ou le mercredi en septembre.**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Montant : DON .....€ Montant cotisation : 15 €

Adresse mail (facultatif) :

N° portable (facultatif) :